

L'aide pour le développement des meublés touristiques labellisés Gîtes de France ou Clévacances

Auteur:Cécile Coulombeau<Cecile.COULOMBEAU@cg28.fr>

Vous souhaitez créer ou moderniser votre meublé touristique. Le dispositif départemental a pour but de vous aider dans la **réalisation des investissements matériels nécessaires (acquisitions, rénovations, mises aux normes).**

Forme de l'aide :

L'aide prend la forme d'une subvention.

Bénéficiaires ?

- Propriétaires implantés en Eure-et-Loir

Vous souhaitez plus d'informations :

Service développement économique ? 02 37 23 59 47 -